

VINTERSPORT

Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Compte rendu du CSE extraordinaire du 19 Octobre 2020

<u>Président</u> : Frédéric GRASSART (Directeur des opérations logistiques) assisté de Cindy MIGUEL (Responsable RH Adjointe)

Membres élus présents : Alain JOUAN, Virginie GONNEAU, Aurélien DELORME, Nicolas LAZZARO, Elodie MARTIN et Gregory CHIAROT.

Représentant syndical : Oualid BARKALLAH.

La séance est ouverte à 15h40.

Nous rappelons, comme lors du dernier CSE extraordinaire du 12 Octobre 2020, qu'il est important de : <u>respecter les consignes de distanciation, du port du masque et du nettoyage des équipements</u>. Il est primordiale, dans cette période pré-hivernale, de maintenir les mesures en vigueur sur les sites LSL qui ont permis d'éviter la contamination au sein de nos établissements.

La Préfecture de l'Ain a annoncé il y a 2 jours (le 17 Octobre 2020), de nouvelles mesures plus contraignantes entrant en vigueur ce jour (port du masque obligatoire sur tous les marchés de plein vent, brocantes pour toute personne âgées de plus de 11 ans etc...) La Région Auvergne Rhône-Alpes connait actuellement une hausse importe de cas confirmés.

Une intérimaire en absence depuis le Mardi 13 Octobre 2020, a réalisé un test de dépistage du COVID 19 le Jeudi 15 Octobre 2020 et a eu un retour positif le Vendredi 16 Octobre 2020 dans la soirée. Il s'agit de Mme AURELIEN Doriane du service préparation en équipe 2.

Nous souhaitons tout de même rassurer les salariés puisqu'à ce jour depuis le début de l'épidémie COVID seulement 3 personnes ont été dépistées positives.

Nous vous rappelons que nous comptons sur la responsabilité individuelle de chacun pour :

- Qu'en cas de symptômes <u>vous contactiez votre médecin traitant</u> afin qu'il vous oriente sur la bonne marche à suivre pour éviter de faire prendre un risque à vos proches et à l'entreprise.
- Informer l'entreprise de votre état de santé
- Respecter le port du masque <u>(correctement utilisé)</u> au sein de l'entreprise et aussi pour le covoiturage.

Nous n'hésiterons pas, si cela s'avère nécessaire, à sanctionner les personnes ne respectant pas les règles applicables au sein des entrepôts.

La séance est levée à 16h26.

Secrétaire du CSE Alain JOUAN

Le Président Frédéric GRASSART